



**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 1^{ER} JUILLET 2021**

**Commune de
Saint Saturnin-lès-Avignon**

La séance a débuté à 18 heures sous la présidence de Monsieur Serge MALEN, Maire.
Monsieur le Maire fait l'appel des conseillers municipaux.

| NOMS | Présents | Procuration à | Absents |
|----------------------|----------|-------------------|---------|
| MALEN Serge | P | | |
| BONNEFOUX Chantal | P | | |
| ANDRE Claude | P | | |
| COSTE Josiane | | GARREL Régine | |
| FISCHER Lionel | P | | |
| SALUZZO Joëlle | P | | |
| CACELLI Alex | | ANDRÉ Claude | |
| RANC Sylvie | P | | |
| LOUIS-VASSAL Patrick | | FISCHER Lionel | |
| CRAPONNE Jean-Louis | | MORETTI Karine | |
| CUP Christine | | SALUZZO Joëlle | |
| PLAZA PUTTI Mireille | | RANC Sylvie | |
| GARREL Régine | P | | |
| ORLANDI Pascal | P | | |
| DEL NISTA Xavier | P | | |
| RABERT Guylaine | | BONNEFOUX Chantal | |
| FILLIERE Thierry | P | | |
| TRICHARD Frédéric | P | | |
| MORETTI Karine | P | | |
| BOUIX Sandra | | GUINTRAND Tamara | |
| GUINTRAND Tamara | P | | |
| BOLIMON Lionel | P | | |
| COUSTON Rémy | P | | |
| ADAM Carole | P | | |
| PILLOT Marion | | ADAM Carole | |
| DUCLERCQ Jean-Pierre | P | | |
| PENALVA Sylvain | P | | |

Conseillers en exercice : 27

Conseillers présents à l'ouverture de la séance : 18

Procurations : 9

Quorum : 14

Monsieur le Maire : Y a-t-il des observations sur le procès-verbal de la séance précédente ? Il n'y a pas d'observation, le procès-verbal du 17 mai est adopté.

Nous allons passer aux décisions. La première est un recours de M. et Mme JOACHIM sur un permis d'aménager, chemin du sablas, et la seconde est pour les tarifs des séjours pour l'été 2021 à l'accueil de loisirs. S'il n'y a pas d'observation, nous allons passer aux marchés.

Il y a deux marchés de produits alimentaires pour les circuits courts. Deux marchés concernant l'animation de la fête votive pour le 3 et le 4 juillet. Trois marchés de maintenance : sur l'application mobile cityall, sur le stockage cloud des données de la mairie, et sur la maintenance du logiciel de la police municipale. Y a-t-il des observations ?

Monsieur PENALVA : une question sur le marché cityall. C'est une application ?

Monsieur le Maire : cityall est une application gratuite et téléchargeable sur mobile et tablette qui permet aux administrés d'être informé des actualités municipales.

Mme SALUZZO Joëlle est nommée secrétaire de séance.

Délibération 2021-07-57

OBJET : ACQUISITION DE L'IMMEUBLE SITUE 91 BOULEVARD DE LA LIBERATION

Monsieur PENALVA : une précision sur le type de logements sociaux qu'il y aura à l'étage. Est-ce que l'on connaît la typologie ? ce sera du PLAI ou du PLUS ?

Monsieur FISCHER : ce sera vraisemblablement du PLUS.

Monsieur PENALVA : en conventionnement avec l'ANAH ?

Monsieur FISCHER : oui.

| | |
|------------|----|
| POUR | 27 |
| CONTRE | / |
| ABSTENTION | / |

Délibération 2021-07-58

OBJET : FINANCES : BUDGET PRINCIPAL EXERCICE 2021 – DECISION MODIFICATIVE N°01-2021

Pas d'observation.

| | |
|-------------|----|
| POUR | 27 |
| CONTRE | / |
| ABSTENTIONS | / |

Délibération 2021-07-59

OBJET : FINANCES : PRET DE 750 000 € A SOUSCRIRE AUPRES DE LA BANQUE POSTALE

Pas d'observation.

| | |
|------------|----|
| POUR | 27 |
| CONTRE | / |
| ABSTENTION | / |

Délibération 2021-07-60

OBJET : RETROCESSION D'UNE PARCELLE DE TERRAIN A USAGE DE VOIRIE SITUEE CHEMIN DU SABLAS

Pas d'observation.

| | |
|------------|----|
| POUR | 27 |
| CONTRE | / |
| ABSTENTION | / |

Délibération 2021-07-61

OBJET : RETROCESSION PAR GRAND DELTA HABITAT A LA COMMUNE DE LA PARCELLE DE TERRAIN A USAGE DE VOIRIE ET DE BASSIN DE RETENTION SISE RESIDENCE AUBANEL

Madame ADAM : ma question concerne les réseaux rétrocédés et les bassins de rétention puisqu'ils seront dans le domaine communal. Cela rentre dans nos charges ?

Monsieur FISCHER : la partie bassin de rétention sera à la charge du Grand Avignon. Nous ne récupérons pas que les réseaux mais aussi la voirie. L'entretien des réseaux sera fait par le délégataire et la voirie par nous. C'est pour cela que préalablement nous vérifions que tout soit conforme.

Madame ADAM : pour l'état des lieux, c'est le délégataire qui vient contrôler ?

Monsieur FISCHER : nous les faisons venir pour qu'ils vérifient les réseaux.

Monsieur COUSTON : y a-t-il un projet entre le bassin du chemin du Sablas et les logements sociaux Aubanel ?

Monsieur FISCHER : il est prévu l'extension du cimetière depuis longue date.

Monsieur le Maire : cela va être lancé rapidement.

Madame ADAM : ce bassin sera suffisant pour permettre de récupérer les eaux du cimetière ? Une étude de faisabilité a été faite ?

Monsieur le Maire : le bassin a été étudié pour le lotissement et pour récupérer les eaux en amont afin de ralentir les eaux qui arrivent aux Cannebières. Il a été fait pour cela. Et aux Cannebières, il y a un canal qui a été fait pour absorber les eaux qui arrivent de la colline.

Madame ADAM : et il fait son effet ?

Monsieur le Maire : oui, il est suffisant et a été calculé par le Grand Avignon. Nous prendrons en charge la voirie et le réseau d'assainissement sera pris en charge par Rhône Ventoux qui viendra contrôler avant la réception.

Monsieur PENALVA : combien y a-t-il de bassins de rétention sur la commune ?

Monsieur le Maire : une quinzaine, mais je n'ai pas le chiffre exact.

| | |
|------------|----|
| POUR | 27 |
| CONTRE | / |
| ABSTENTION | / |

Délibération 2021-07-62

OBJET : AVENANT N°1 A LA CONVENTION D'OCCUPATION A PASSER ENTRE LA COMMUNE ET LA SOCIETE CELLNEX France

Monsieur PENALVA : il n'y a pas de souci avec cette délibération, c'est juste des questions techniques pour approfondir le sujet. Je n'étais pas à la commission, je m'excuse d'avance si ce sont des questions qui ont déjà été posées. La première question : pourquoi a-t-on 6 mois d'écart entre la convention qui a été signée en décembre et aujourd'hui avec l'avenant ?

La deuxième : dès lors que vous aviez négocié avec Cellnex, était-il question d'éclairage ?

Et une question financière d'abord : on a une évolution du paiement avec 1% chaque année, si j'ai bien lu. Est-ce qu'il n'aurait pas été plus intéressant de l'indexer sur quelque chose qui prend en compte l'inflation ou l'indice du coût de la construction par exemple. Si on a une inflation à 10% que l'on n'ait pas l'effet ciseau derrière pour que l'on ait une ressource qui évolue avec l'inflation ?

Et ma dernière question : comment se fait-il que l'on ait un droit d'entrée qui tombe pile poil au centime près avec le coût de cette installation ?

Monsieur le Maire : juste pour vous préciser par rapport aux délais. Les élus se sont mis d'accord par rapport à cette implantation en négociant à la base afin de profiter de cette installation pour mettre des spots d'éclairage sur le terrain de football. Cette antenne Cellnex est pour le compte de la société Bouygues et dans le montage financier normalement c'est Bouygues qui devait réaliser la totalité des travaux. Apparemment Bouygues s'est retourné vers Cellnex en disant que le montage ne leur convenait pas. Donc Cellnex, notre interlocuteur a dit qu'elle allait le prendre à sa charge. Avec l'estimation de l'éclairage, nous allons faire un avenant. C'est pour cela qu'ils ont retardé l'implantation et leur dossier, puisque la déclaration préalable de travaux vient tout juste d'être déposée en mairie. Le montage financier consiste désormais à verser la somme à la commune pour qu'elle installe l'équipement. Voilà la négociation et l'explication de ce décalage entre la délibération initiale et aujourd'hui.

Monsieur FISCHER : pour apporter des précisions sur le fait que ce soit un montant identique, on tenait à ce que ce soit un éclairage bien précis qui permette que le stade soit homologué. On leur a donné un cahier des charges en termes de qualité d'éclairage, et on a fait faire un devis par la société Lumimag qui réalise déjà la maintenance de l'éclairage du stade.

Monsieur PENALVA : le droit d'entrée correspond au prix exact du devis ?

Monsieur FISCHER : oui, il n'y aura aucune prise en charge par la commune. C'est la société Lumimag qui fera ces travaux.

| | |
|------------|----|
| POUR | 27 |
| CONTRE | / |
| ABSTENTION | / |

Délibération 2021-07-63

OBJET : CONVENTION DE SERVITUDES A PASSER AVEC LE SYNDICAT D'ENERGIE VAUCLUSIEN
RELATIVE A LA PARCELLE DE TERRAIN CADASTREE SECTION AO 335

Pas d'observation.

| | |
|------------|----|
| POUR | 27 |
| CONTRE | / |
| ABSTENTION | / |

Délibération 2021-07-64

OBJET : CONVENTION DE SERVITUDES A PASSER AVEC LE SYNDICAT D'ENERGIE VAUCLUSIEN
RELATIVE A LA PARCELLE DE TERRAIN CADASTREE SECTION AO 18

Monsieur PENALVA : le câble va-t-il être enterré, et l'enlèvement du pylône sera fait par une société privée ?

Monsieur le Maire : le câble sera enterré et les travaux seront effectués par le Syndicat.

| | |
|------------|----|
| POUR | 27 |
| CONTRE | / |
| ABSTENTION | / |

Délibération 2021-07-65

OBJET : CONVENTION DE SERVITUDES A PASSER AVEC ENEDIS RELATIVE A LA PARCELLE DE
TERRAIN CADASTREE SECTION AN 278

Pas d'observation.

| | |
|------------|----|
| POUR | 27 |
| CONTRE | / |
| ABSTENTION | / |

Délibération 2021-07-66

OBJET : RESSOURCES HUMAINES : TEMPS DE TRAVAIL

Pas d'observation.

| | |
|------------|----|
| POUR | 27 |
| CONTRE | / |
| ABSTENTION | / |

Délibération 2021-07-67

OBJET : RESSOURCES HUMAINES : TABLEAU DES EFFECTIFS DES AGENTS STAGIAIRES ET TITULAIRES

Pas d'observation.

| | |
|------------|----|
| POUR | 27 |
| CONTRE | / |
| ABSTENTION | / |

Délibération 2021-07-68

OBJET : AMENAGEMENT D'UN ESPACE D'ACCUEIL DES ELEVES AU NIVEAU DU REFECTOIRE DE L'ECOLE MATERNELLE – DEPOT DE LA DECLARATION PREALABLE DE TRAVAUX

Pas d'observation.

| | |
|------------|----|
| POUR | 27 |
| CONTRE | / |
| ABSTENTION | / |

Questions diverses.

Monsieur PENALVA : je vous remercie monsieur le Maire de m'avoir reçu pour parler du projet de la colline qui je vous ai soumis. Il y a eu un retour très fort des habitants sur ce projet, très positif. Comme quoi, la colline suscite beaucoup d'intérêt. Les gens la connaissent parce qu'ils habitent à côté ou y vont se promener. Je voulais savoir un petit peu ce que vous en pensiez et quelles sont vos orientations ?

Monsieur le Maire : ce projet est quasiment fait parce qu'il y avait le projet du parcours d'orientation. Il restait deux panneaux à mettre. Il fallait déposer des cartes à l'accueil, c'est en cours d'élaboration.

Pour le parcours de santé, c'est un peu plus compliqué du fait qu'il y ait un parcours d'orientation. Il est difficile de faire un parcours de santé au même endroit. Il y avait quelques réparations à faire, c'est un problème d'entretien par le service technique. Tout ça est en cours de finition.

Monsieur FISCHER : par ailleurs je me suis occupé d'une commande pour des bancs et des corbeilles à papier. Cela est en cours.

Monsieur PENALVA : merci pour votre écoute et je reste à disposition.

Madame ADAM : au sujet de l'avenue de la gare. Je suis allée chercher mes enfants à l'école comme tous les soirs, et il y avait une dizaine de voitures qui sont passées à contre sens. Dans l'ancien sens mais dans le mauvais depuis ce matin, cela est très dangereux. En 5 minutes, il y a eu dix voitures.

Monsieur le Maire : des véhicules qui allaient de la gare vers le centre ?

Madame ADAM : oui

Monsieur le Maire : il y a des panneaux route barrée de partout.

Madame ADAM : Pendant ces 3 jours, est-ce possible qu'il y ait un agent municipal aux heures de sorties et que le temps de surveillance soit plus important.

Monsieur le Maire : ils y sont toujours aux heures de rentrée et sortie. Nous allons leur demander de rester un peu plus tard, mais sachez que depuis très longtemps c'est comme ça. Lorsqu'il y a l'école c'est le sens gare vers centre-ville et pendant la fête votive c'est l'inverse.

Madame ADAM : oui mais là justement, il y en avait dans les 2 sens. Ma seconde question concerne la fête votive. L'année prochaine les travaux de l'avenue de la gare seront terminés, donc le sens de circulation gare centre-ville sera maintenu. Durant la fête votive, on fera pareil, on inversera les sens ?

Monsieur le Maire : oui

Monsieur BOLIMON : j'ai vu que les travaux de l'avenue de la gare ont été arrêtés net il y a un mois, je voulais juste savoir si c'était lié à des choses particulières. Comme l'arrêt du marché, est ce que l'on attend une 2^{ème} phase ? C'est par rapport au rétroplanning pour savoir où l'on en est ?

Monsieur le Maire : la 1^{ère} phase était l'enfouissement des réseaux secs. Une fois finie, on a arrêté et on attend le lendemain de la fin de la fête votive pour redémarrer, parce qu'il n'y aura plus d'école et la fête sera finie. On va reprendre les travaux mercredi 7 juillet. Cela était prévu de longue date. Ce n'est pas un problème technique mais de planning.

Monsieur BOLIMON : toujours un retour de nos concitoyens. Lors des élections j'ai été interpellé par 3 personnes séniors qui m'ont interrogé sur les possibilités d'être affectés sur un autre centre de vote plus proche de chez eux. Est-ce possible ? Qu'est ce qui fait que quelqu'un qui habite à côté d'un centre se retrouve sur un autre centre. Est-ce nous qui avons la main là-dessus ?

Monsieur le Maire : normalement oui. Ne parlons pas de ce qui s'est passé dimanche dernier parce que ça a doublé les votes. Normalement, il y a 4 bureaux de vote. La Préfecture demande à ce qu'il y ait environ 1 000 inscrits par bureau. Pour le bureau de la mairie c'est bon, mais pour les 3 autres il y en a un peu plus, surtout à la maison Lippi. Donc on va refaire le recensement en essayant de prendre les quartiers les plus proches de la mairie afin de pouvoir augmenter un peu le bureau de la mairie et diminuer celui de la maison Lippi.

Monsieur BOLIMON : et faire un focus sur les séniors pour que ce soit plus proches pour eux. A qui dois-je faire remonter cette remarque ?

Madame BONNEFOUX : à madame ROCHE au service élections. Sachant qu'à priori l'on ne peut pas revenir sur la composition des bureaux dans une année précédent une élection. Comme en 2022 on va avoir les élections présidentielles, il semblerait que l'on ne puisse pas modifier les bureaux de vote durant cette année. Ça ne pourra se faire qu'après.

Monsieur BOLIMON : le tout est d'informer les personnes. Autre sujet complètement anecdotique : le Tour de France passe-t-il sur St Saturnin ?

Monsieur le Maire : non, il ne passe pas très loin, au niveau de la minoterie Giraud, mais pas sur la commune.

Monsieur BOLIMON : dernière chose complètement anecdotique mais qui devient récurrente. Je suis toujours en attente de la pagination du St Sat Infos pour lequel on doit rendre un article lundi, sauf si vous nous donnez quelques jours supplémentaires, en raison d'un décalage, comme tout le monde avait l'air de le découvrir lorsque je l'ai évoqué en commission. Du coup, je ne sais pas où vous en êtes là-dessus.

Monsieur le Maire : on peut peut-être attendre quelques jours.

Madame ADAM : on a reçu un mail pour nous dire que c'était pour juillet mais on n'a pas eu la pagination. On voudrait toutes les infos en même temps pour éviter de venir vous embêter.

Monsieur le Maire : au point de vue page, cela m'étonnerai que l'on en ait plus de 12. On va dire mi-juillet pour le retour des articles. Parce qu'après, l'imprimeur est en congés.

S'il n'y a pas d'autres questions, nous allons lever la séance.

Bonnes vacances à ceux qui partent.

La séance est levée à 19 heures 15.

SIGNATURES DES CONSEILLERS

| NOMS | Présent / Absent / Procuration à | Signatures |
|---------------------|-------------------------------------|------------|
| ANDRÉ CLAUDE | P | |
| BONNEFOUX CHANTAL | P | |
| BOUIX SANDRA | Procuration à GUINTRAND TAMARA | |
| CACELLI ALEX | Procuration à ANDRÉ CLAUDE | |
| COSTE JOSIANE | Procuration à GARREL REGINE | |
| CRAPONNE JEAN-LOUIS | Procuration à MORETTI KARINE | |
| CUP CHRISTINE | Procuration à SALUZZO JOELLE | |
| DEL NISTA XAVIER | P | |
| FILLIERE THIERRY | P | |
| FISCHER LIONEL | P | |
| GARREL REGINE | P | |

| | | |
|----------------------|------------------------------------|--|
| GUINTRAND TAMARA | P | |
| LOUIS-VASSAL PATRICK | Procuration à FISCHER LIONEL | |
| MALEN SERGE | P | |
| MORETTI KARINE | P | |
| ORLANDI PASCAL | P | |
| PLAZA PUTTI Mireille | Procuration à RANC SYLVIE | |
| RABERT GUYLAINE | Procuration à BONNEFOUX CHANTAL | |
| RANC SYLVIE | P | |
| SALUZZO JOELLE | P | |
| TRICHARD FREDERIC | P | |
| ADAM CAROLE | P | |
| BOLIMON LIONEL | P | |
| COUSTON REMY | P | |
| PILLOT MARION | Procuration à ADAM CAROLE | |
| DUCLERCQ JEAN-PIERRE | P | |
| PENALVA SYLVAIN | P | |